

Grève et manifestations annoncées pour le 08 avril 2010

Un projet de décret porté par madame la secrétaire d'état à la famille tend à modifier les conditions d'accueil dans les crèches (***moins de personnel qualifié, 10% à 20% de capacité d'accueil en surnombre***).

Le personnel encadrant les enfants souhaite attirer l'attention des administrés concernés sur la dégradation de la **qualité d'accueil** du jeune enfant qui entraînerait ***une forme de gardiennage ou de "mise à la consigne"***.

Le développement de l'offre d'accueil doit rimer avec préservation de la qualité

C'est pourquoi le SAFPT propose que ce document soit distribué aux parents afin de les informer des enjeux et de ce qui risque de se produire, sans les pénaliser.

Toutefois, fidèle à sa philosophie, le SAFPT laisse chacun libre, de suivre ou non ces manifestations.